

Pacaud'info

N°3

mai 2015

Mot du Maire

C'est avec le souci d'informer le plus grand nombre que Pacaud'Info maintient le cap et vous présente son n°3. Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bel été.

Vœux du Maire - Honorariat

Le samedi 10 janvier, la nouvelle équipe municipale remettait au goût du jour, une cérémonie abandonnée depuis plusieurs années : "les Vœux du Maire".

Après la lecture d'un communiqué des élus locaux de France, exprimant leur indignation et leur soutien aux familles des victimes de l'attentat du 7 janvier, suivie d'une minute de silence, le Maire énumérait les réalisations de l'année écoulée et les projets de cette nouvelle année.

Ensuite venait l'heure des distinctions : l'honorariat pour M. Jacques BAUDINOT, ancien maire, Mme Monique MEUNIER et M. Alain DEBARNOT anciens adjoints, en reconnaissance des années passées au service de la commune.



Dénomination des voies et numérotation

Ce travail de longue haleine, méthodique et de réflexion, avance lentement mais sûrement !

Prochainement vous aurez la visite des élus en charge de cette commission. Un n° sera attribué à chaque foyer et certaines voies, encore anonymes, seront nommées.

L'objectif de ce travail est avant tout d'assurer la sécurité de chacun : être repéré facilement et rapidement par les services de sécurité (pompiers/SAMU/ambulances/police), faciliter la distribution du courrier avec des adresses plus précises et pour certains, une localisation plus exacte pour des livraisons à domicile (géolocalisation).

Merci de leur réserver un bon accueil.

Info P.L.U

Suite à la phase diagnostic qui s'est déroulée de juin à novembre 2014 et aux différents enjeux issus de cette dernière, la commission en charge du dossier a élaboré le Projet d'Aménagement et de Développement (P.A.D.D).

"Clé de voute" du P.L.U, le P.A.D.D est un document simple et concis exposant les grands enjeux du développement communal pour les années à venir. Pièce obligatoire du P.L.U, il assure l'articulation entre les enjeux issus du diagnostic et les documents graphiques (zonage, orientations d'aménagement et de programmation) et réglementaires.

Le P.A.D.D de la commune, dont les objectifs ont été débattus au sein du Conseil Municipal en date du 10 mars 2015, s'organise autour de 3 grands axes :

- 1 - Conforter le rôle de proximité que constitue la commune de La Pacaudière
- 2 - Renforcer l'intensité et la qualité de vie du centre-bourg
- 3 - Promouvoir un développement respectueux de l'environnement, des ressources naturelles et de l'identité communale.

Une réunion publique s'est déroulée le 9 avril dernier afin de présenter aux habitants ce document et les objectifs de développement retenus pour la période 2015-2025.

Le support de présentation de la réunion publique ainsi que le P.A.D.D sont consultables en Mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

Bien vieillir dans son village

Dans ses vœux de campagne, la nouvelle municipalité évoquait l'idée de "créer des logements adaptés au vieillissement, dans le cadre d'un partenariat avec un bailleur social". Dans cette perspective, dernièrement un questionnaire a été adressé à toutes les personnes de la commune, de plus de 65 ans, afin de mieux cerner les souhaits de chacun en matière d'accueil innovant. Cet accueil s'adresse à des personnes voulant garder leur autonomie dans un logement adapté (avec les normes d'accessibilité PMR) ou voulant profiter de la proximité de services comme : animations, restauration, soins médicaux ou de bien-être...

198 questionnaires ont été adressés. 48 ont été retournés. Aujourd'hui, le dépouillement est en cours, pris en charge par l'ADMR. Nous attendons les résultats. Un retour favorable nous permettrait de mener à bien ce projet qui nous tient à cœur.

Taxe des Ordures Ménagères (TOM)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, on ne parle plus de "redevance des ordures ménagères" mais de "taxe des ordures ménagères" car le mode de calcul a changé.

La taxe est désormais calculée sur la base d'imposition du foncier bâti et non plus sur le nombre de personnes vivant au foyer. Vous ne recevrez plus de redevance en juin, mais cette taxe s'ajoutera à la Taxe foncière. **Calcul : 7% de la base du foncier bâti imposable.**

Petit rappel en ce qui concerne les ordures ménagères :

Le traitement des ordures ménagères a un coût. Si nous voulons voir ce coût baisser, il faut diminuer les tonnages traités. Or, si l'on se réfère aux derniers chiffres du SEEDR (Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais) le tonnage des emballages collectés augmente MAIS le tonnage valorisé est en baisse.

Ce qui signifie qu'un gros effort doit être fait, par tout un chacun, pour améliorer le TRI SELECTIF.

Pour vous aider dans cette démarche, vous avez à votre disposition :

- **3 PAV** (Points d'Apports Volontaires) : route de Paris, parking salle ERA, déchèterie, pour : verre, plastique, papier, emballages
- **1 déchèterie à la Gare** pour cartons, déchets verts, fers et métaux, bois.

Rappel des jours et heures d'ouverture : **lundi / mercredi / vendredi de 14 à 18h**
samedi de 9 à 12h et de 14 à 18h

- **des poubelles normales** (containers) pour tout ce qui ne se trie pas

Chacun de nous est **responsable** devant la production de déchets, alors :

Trier + et Jeter -

Quelques poubelles de TRI SELECTIF sont encore disponibles en Mairie. Venez les réclamer.

Branchés ? ... Pas branchés ? Bientôt branchés !

Roannais Agglo et le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) déploient **la fibre optique** sur notre secteur. Courant 2014, les points de mutualisation (= nœuds des réseaux), ont été positionnés. Les études finales sont en cours. Le démarrage des travaux est prévu prochainement.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur :

<http://www.thd42.fr> et <http://www.francethd.fr>

Aide de la Carsat Rhône-Alpes

Depuis plusieurs années l'Association Familles Rurales s'investit dans l'aide à la personne. Dernièrement, le véhicule destiné au transport accompagné des personnes âgées a dû être changé. Une aide de la CARSAT Rhône-Alpes, de 5 889€ - soit 50% du montant du véhicule, a permis d'effectuer ce renouvellement.

La CARSAT pour beaucoup est d'abord synonyme de retraite, mais on connaît moins bien son volet "Action sociale". Nous en avons un exemple aujourd'hui dans notre commune.

Cette aide précieuse, permettra à Familles Rurales de poursuivre son action d'aide auprès des personnes âgées qui ont des difficultés à se déplacer seules.

Pêche à Picamot

Durant cet hiver, nos employés municipaux ont réalisé de gros travaux sur le site : reconstruction du mur de soutènement de la chaussée de l'étang endommagé par les ragondins, avec restauration des marches et élargissement des berges.

Le samedi 11 avril au matin, sur un site restauré, tout était prêt pour accueillir les "accrocs de la ligne", toujours fidèles au rendez-vous.

Auparavant, 230 kg de gardons et 350 kg de carpes avaient retrouvé leur étang, rejoints peu de temps avant l'ouverture par 60 kg de truites.

Tarifs 2015 : adultes : 6€ la journée ou 40€ les 10 cartes
enfants de moins 15 ans : 4€ la journée ou 24€ les 10 cartes

Télépoints-info

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte 3 volets : l'informatif, le pédagogique et le répressif.

1 - Volet informatif : depuis 2009, les conducteurs peuvent consulter gratuitement le site ci-après pour connaître le solde de points de leur permis : <https://www.telepoints.info>

2 - Volet pédagogique : à l'issue d'infractions répétées, chaque citoyen peut conserver son permis en se soumettant à des "stages de récupération de points".

Des stages sont régulièrement organisés à proximité de la Pacaudière.

Un site est mis à votre disposition pour toute information sur ce sujet :

<http://www.stage-recuperation-points.com>.

Vous pourrez également retrouver la liste des stages de la région sur le site :

<http://www.stage-recuperation-points.com/stage-la-pacaudiere-42310/proche>

Manifestations

Coupable ? Pas coupable ? ...

Telle est la question qui vous sera posée lors de la reconstitution du procès Peytel.

C'est à vous public qu'il appartiendra de décider, en votre âme et conscience, s'il y a eu erreur judiciaire ou non.

Rendez-vous le 18 juin à 20h salle Polyvalente

Championnat de France de minigolf 2015

Nous avons l'honneur d'accueillir cette année l'élite française du minigolf qui vient disputer le Championnat de France sur notre terrain.

Retenez dès aujourd'hui ces dates :

4 et 5 juillet au camping Beausoleil.

30^e anniversaire du jumelage la Pacaudière-Froiderville

Cette année le comité célébrera le 30^e anniversaire du jumelage de nos deux communes.

Le temps d'un week-end, les **12 et 13 septembre** les familles pacaudières recevront leurs jumeaux Caca-tchou. Accueil par la fanfare, apéritif de bienvenue et le lendemain, déjeuner-anniversaire...

Si vous voulez rejoindre le comité...faites-vous connaître !

Pour le confort de tous

Plan canicule : il est déclenché chaque année le 1^{er} juin

Depuis 2004, il est demandé aux maires de tenir à disposition, en cas de forte chaleur, un registre des personnes isolées, soit en raison de leur âge, soit en raison d'un handicap, afin d'aider l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire connaître en mairie en envoyant un courrier précisant : leur nom, leur prénom, leur âge, leur adresse précise, un n° de téléphone et les coordonnées d'une personne de confiance à prévenir en cas de besoin. Ces informations restent confidentielles.

Engins à moteur pour le jardinage ou le bricolage :

Pas de règlement spécifique à la Pacaudière, c'est l'arrêté préfectoral n°2000/074 qui s'applique.

A savoir : Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Entretien des plantations en bordure des voies publiques

Il appartient aux propriétaires ou aux locataires d'élaguer les arbres, de tailler les haies en bordure des voies communales. Votre responsabilité est engagée en cas de gêne de la circulation et de mise en cause de la sécurité des usagers de la voie publique.

Rendons à nos trottoirs leur fonction première :

Trottoirs en béton désactivé ⇒ pour les piétons

Trottoirs goudronnés matérialisés au sol ⇒ pour les voitures

Merci de laisser un passage aux poussettes.

Chiens et chats

Chaque propriétaire est responsable de son animal et doit l'empêcher de divaguer sur la voie publique et de causer des nuisances (déjections, aboiements...)



Agenda des manifestations

Juin

Samedi 6 Audition école de musique (ERA)/ Tournoi mini basket

Dimanche 7 Passage du Tour du Roannais cycliste

Vendredi 12 Spectacle annuel du collège (ERA)

Samedi 13 Fête de la musique à la Gare /
Tournoi basket jeunes

Jedi 18 Reconstitution du procès Peytel (ERA)

Samedi 20 Fête de l'école (ERA)

Samedi 27 Finale tournoi tennis

Juillet

du 1^{er} juillet au 30 août - Expositions du Petit Louvre

Samedi 4 et dimanche 5

Championnat de France de minigolf

Les mercredis 8 / 15 / 22 / 29 Marchés du Petit Louvre

Samedi 11 Tête à tête boule des Cheminots (Gare)

Lundi 13 Feu d'artifice

Août

Mercredi 5 Marché du Petit Louvre

Vendredi 7 Concours boule des Cheminots (Gare)

Samedi 8 Pétanque supporters ASSE (Frairie)

Dimanche 16 Concours boule des Cheminots (Gare)

Samedi 29 et dimanche 30

Marché des verriers au Crozet

Septembre

Samedi 5 Rencontre des associations (Petit Louvre)

Samedi 5 et dimanche 6

Tournoi tennis des + 30 ans

Dimanche 6 Brocante à la Gare

du 11 au 27 34^e salon de peinture (Petit Louvre)

Samedi 12 et dimanche 13

30 ans du jumelage avec Froideville

Samedi 19 et dimanche 20

Journées du patrimoine (Petit Louvre)

Samedi 26 Fête des classes en 5

Octobre

Dimanche 4 Thé dansant (FNACA)

du 8 au 18 "A2 pas mon commerce de proximité"

Samedi 17 Paella FCP